



Conseil municipal N° 08/2023 du 12 septembre 2023  
Convocation en date du : 05/09/2023  
Affichée le : 07/09/2023

## PV DE SEANCE

Tableau de présence :

NOM	P	A	E	R	AP	Pouvoir donné à :	Réceptionné le :
BERTHOMIEU Stéphane	X						
BAISE-GROGNET Elisabeth	X						
LAISSARD Jean-Louis					X	ROGNARD Isabelle	12 09 2023
LANTENOIS Myriam	X						
LEQUEUE Olivier	X						
MORLOT Michel	X						
MOUREAU Fernanda	X						
NAVEAU Vincent	X						
ODET Hervé	X						
PAQUIER Martine					X	RIBAUT Jean-Pierre	12 09 2023
PETIT Cyrielle	X						
RIBAUT Jean-Pierre	X						
ROGNARD Isabelle	X						
TOMAS Sandrine	X						
VIRET Pierre	X						

Public : néant

- Approbation du Procès-Verbal du 04/07/2023
- Tableau des Emplois Permanents des Agents Communaux (Délibération)
- Décision budgétaire modificative (Délibération)
- Tarifs de la garderie pour le personnel communal (Délibération)
- Décisions prises par le Maire, dans le cadre de ses délégations
- Informations et questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance après avoir vérifié que le quorum était atteint.

**Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 20h05 par Monsieur le Maire.**

**Madame Cyrielle PETIT a été nommée secrétaire de séance.**

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à Odile Mirguet qui remplace Marie-Odile Prat dans l'attente d'un futur recrutement.

Monsieur le Maire sollicite l'accord des Elus pour retirer la délibération 2023-09-025 afin de se renseigner auprès du contrôle de légalité et pour ajouter une délibération concernant l'approbation d'un avenant au marché de maîtrise d'œuvre du transfert de la cantine.

Les Elus votent la modification de l'ordre du jour à l'unanimité.

## OBSERVATIONS SUR LE PRECEDENT COMPTE-RENDU

Le compte-rendu n°07/2023 de la séance du 04 juillet 2023

Le compte-rendu, soumis au vote est adopté à l'unanimité et sera publié sur le site de la Commune (une version papier est consultable en mairie).

## MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

### - DELIBERATION 2023 09 023

Monsieur le Maire informe qu'il convient de régulariser des erreurs matérielles qui se sont glissées sur le tableau des emplois lors du dernier passage au conseil municipal.

Le poste de contractuel ouvert pour un adjoint d'animation à 7.09 h/35 annualisées (7 h par semaine) est un poste de 5.51 h/35 annualisées.

Le poste de contractuel d'adjoint d'animation à 24.41 h/35 était occupé par un agent stagiaire. Ce poste ayant vocation à être pourvu par un agent titulaire est repris dans la rubrique des agents titulaires pour 32.29 h/35 annualisées.

Soumise au vote « à mains levées » la modification du tableau des emplois est approuvée à l'unanimité.

### AGENTS TITULAIRES

GRADE		POSTES OUVERTS	POSTES POUVUS	TEMPS TRAVAIL
Catégorie B	Rédacteur	1	0	35/35
Catégorie C	Adjoint Administratif Principal 1ère Classe	1	1	15/35
<b>TOTAL Filière Administrative</b>		<b>2</b>	<b>1</b>	
Catégorie C	Adjoint Technique Territorial	1	1	35/35
Catégorie C	Adjoint Technique Territorial	1	0	35/35
<b>TOTAL Filière Technique</b>		<b>2</b>	<b>1</b>	
Catégorie C	ATSEM Principal 2ème Classe	1	1	29/35
<b>TOTAL Filière Sanitaire et Sociale</b>		<b>1</b>	<b>1</b>	
Catégorie C	Adjoint d'Animation	1	1	32.29/35
<b>TOTAL Filière Animation</b>		<b>1</b>	<b>1</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>6</b>	<b>4</b>	

### AGENTS CONTRACTUELS

GRADE		POSTES OUVERTS	POSTES POUVUS	TEMPS TRAVAIL
Catégorie C	Adjoint d'Animation	1	1	8.66/35
Catégorie C	Adjoint d'Animation	1	1	5.51/35
<b>TOTAL Filière Animation</b>		<b>2</b>	<b>2</b>	
Catégorie C	Adjoint Technique Territorial	1	1	25.20/35
Catégorie C	Adjoint Technique Territorial	1	1	6.30/35
Catégorie C	Adjoint Technique Territorial	1	1	7.09/35
Catégorie C	Adjoint Technique Territorial	1	1	35/35
<b>TOTAL Filière Technique</b>		<b>4</b>	<b>4</b>	
Catégorie C	Adjoint Administratif	1	1	10.50/35
<b>TOTAL Filière Administrative</b>		<b>1</b>	<b>1</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>7</b>	<b>7</b>	